

Editorial du n° 42 d'avril 2016 – Aux Sources du Carmel – En quoi consiste la sainteté ?

Publié le 1 avril 2016
Abbé Louis-Paul Dubroeuq
6 minutes

Bulletin du Tiers-Ordre séculier pour les pays de langue française

Editorial du n° 42 d'avril 2016, abbé Dubroeuq



Cher frère, Chère sœur,

multiples sont les appels à la sainteté dans la sainte Écriture. Déjà, dans *l'Ancien Testament*, Dieu invite son peuple à L'imiter dans cette perfection : « *Soyez saints parce que je suis saint.* » [Lév. 19, 2.] Et Notre-Seigneur nous demande de prendre son Père pour modèle : « *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* » [Mt, V, 48.] « *Soyez parfaits COMME votre Père céleste* », c'est-à-dire sans mesure, sans limite... Jésus ne fait aucune réserve. Et quand Dieu nous commande quelque chose, Il nous donne la possibilité de sa réalisation. « *La loi divine, dit saint Thomas, ne nous convie pas à l'impossible. Or elle nous invite à la perfection... Il semble donc qu'il soit possible d'être parfait en cette vie.* » [2a2ae, q.184, a.2.] À mesure que Dieu demande, Il donne ; à mesure qu'Il charge, Il soutient ; à mesure qu'Il ordonne, Il aide. Donc non seulement nous pouvons arriver à la sainteté, mais nous devons y arriver.

« *La perfection dans la charité est incluse dans le précepte, comme la fin à laquelle nous devons tendre, chacun suivant sa condition.* » [Pie XI, Encyclique *Studiorum ducem*, 29 juin 1923.] Ainsi parle le Pasteur Suprême, faisant sienne la doctrine de saint Thomas. Ailleurs il enseigne encore : « *Le Christ n'a-t-il pas constitué l'Église sainte et sanctificatrice ? Et à tous ceux qui l'ont pour guide et maîtresse, la volonté de Dieu ne fait-elle pas un devoir de tendre à la sainteté ? « La volonté de Dieu, dit saint Paul, est que vous vous sanctifiez » [1 Thess., IV, 3] ; et le Seigneur lui-même explique en ces termes quelle doit être cette sanctification : « Soyez donc vous-mêmes parfaits, comme votre Père céleste est parfait.* » [Mt, V, 48.] Nul ne doit s'imaginer que ce précepte s'adresse à un petit nombre d'âmes d'élite, et qu'il soit loisible aux autres de s'en tenir à un degré de vertu inférieur. Cette loi, de toute évidence, astreint absolument tous les hommes, sans exception aucune. » [Pie XI, Encyclique *Rerum omnium*, pour le 3 centenaire du rappel à Dieu de saint François de Sales, 26 janvier 1923.]

Comment pourrait-il en être autrement ? La sainteté, n'est-elle pas la fin de l'homme ? Dieu a créé les êtres en perfection, et sa volonté, devant un être libre, est qu'il réalise librement la perfection de sa nature. L'homme est issu de l'amour de Dieu : sa fin, sa perfection, c'est de rejoindre Dieu et de s'abîmer en Lui, son principe et son terme, par un parfait amour.

Le religieux a choisi de chercher la perfection par les trois vœux et sous la forme déterminée par sa *Règle*. Il assume en outre une nouvelle obligation d'y tendre par la vertu de religion. Mais cela ne signifie nullement que les autres n'aient pas l'obligation de poursuivre par quelque moyen que ce soit, la perfection de la vie chrétienne. La seule différence, c'est qu'ils restent libres de choisir ce moyen. Le religieux a embrassé une forme de vie organisée en vue de la perfection, l'homme du

monde doit organiser lui-même sa vie dans le même but. **Quant à vous, chers tertiaires, la sainteté vous l'obtiendrez par la fidélité, par amour de Dieu, aux promesses que vous avez faites, à suivre la Règle dans toute la perfection possible, jusqu'à votre mort.** Et c'est en suivant Jésus-Christ, le divin Maître, que nous y parviendrons : le Pape Pie XI nous le rappelle avec insistance dans l'encyclique sur le mariage : « *Dieu, nous dit-il, ayant proposé aux hommes un modèle absolu de toute sainteté dans la personne du Christ, Notre-Seigneur, tous, quels que soient leur condition et le genre de vie qu'ils ont embrassé, peuvent et doivent L'imiter, et, avec l'aide de Dieu, parvenir jusqu'au plus haut sommet de la perfection chrétienne.* » [Pie XI, *Casti connubii*, 31 décembre 1930.]

Mais en quoi consiste la sainteté ? Et que faire pour y parvenir ?

La sainteté, c'est la perfection de la charité. Et aimer Dieu, c'est vouloir ce que Dieu veut. « *Celui-là m'aime, dit Jésus, qui garde mes commandements.* » [Jn, 14, 21.] C'est mouler sa volonté sur celle de Dieu, en sorte que le bien de Dieu soit notre propre bien, et que *le mal de Dieu* c'est-à-dire le péché, soit notre propre mal. Et cette conformité deviendra parfaite, deviendra sainteté, quand elle sera poussée jusqu'à l'identification. **Le saint est l'homme chez qui on ne distingue plus le vouloir de Dieu de son vouloir propre : son unique souci est de vouloir ce que Dieu veut.** Aussi la sainteté implique-t-elle le don total de soi à Dieu, un dévouement sans réserve, le total oubli de soi, l'abandon au bon plaisir divin, la pureté d'intention en toute chose, le désir de la gloire de Dieu commandant toutes nos actions.

Pour y parvenir, suivons Jésus, guidés par sa très sainte Mère : que nous dit-Il ? « *Je suis la porte. Qui entrera par moi sera sauvé.* » [Jn, 10, 9.] « *Je suis le Bon Pasteur.* » [Jn, 10, 11]. « *Je suis la vigne, vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, et en qui je demeure, porte beaucoup de fruits.* » [Jn, 15, 5]. « *Je suis la lumière du monde...* » [Jn, 8, 12]. « *Je suis le pain de vie...* » [Jn, 6, 35]. « *Je suis la voie, la vérité et la vie.* » [Jn, 14, 6]. « *Je suis la résurrection et la vie.* » [Jn, 11, 25]. Pussions-nous dire comme saint Paul, « *ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi.* » Alors le Père voyant son Fils en nous, nous dira lorsqu'Il nous accueillera dans Sa gloire : « Bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Maître. »

En vous souhaitant une joyeuse fête de la Résurrection de Notre-Seigneur,
 †Je vous bénis.

Abbé L.-P. Dubroeuq

Retraites carmélitaines

Retraites carmélitaines

Retraites mixtes (hommes et dames), ouvertes principalement aux tertiaires du carmel mais aussi aux personnes intéressées par la spiritualité du carmel.

Inscriptions auprès de **M. l'abbé Dubroeuq** au prieuré de Gastines tél : 02 41 74 12 78

Tél : au **prieuré Saint Louis-Marie Grignon de Montfort**, 49380 Faye d'Anjou ou au 06 16 80 63 17